AccueilRevenir à l'accueilCollectionLa correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856Collection1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salonsCollection1851 (1er janvier-10 novembre) : Guizot observateur des jeux de tensions entre le Président et l'AssembléeItemVal-Richer, Dimanche 5 octobre 1851, François Guizot à Dorothée de Lieven

Val-Richer, Dimanche 5 octobre 1851, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

Bonaparte, Charles-Louis-Napoléon (1808-1873), Discours du for intérieur, Femme (politique), Politique (Analyse), Politique (Angleterre), Politique (France), Réception (Guizot)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Présentation

Date1851-10-05

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote3103-3104, AN: 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 14

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

Val Richer, Dimanche 5 Oct. 1851

Changarnier voudrait bien vous enrôler dans sa candidature. Je ne sais ce qui sera

utile, et possible dans les derniers moments. Quant à présent tenez pour certain qu'il n'y a dans le grand public, que trois candidatures sérieuses. Louis Napoléon, de Prince de Joinville, et Ledru Rollin, les trois inconstitutionnelles. Tant la France respecte la Constitution! Toute tentative pour produire en ce moment une autre candidature la perdrait. Il en arriverait ce qui est arrivé de celle du Prince de Joinville qui a infiniment plus perdu que gagné à être mise en avant si longtemps d'avance. Il y a des forces et des chances qu'il faut réserver, comme ressource de la dernière heure. Je ne sais si Changarnier sera, une de ces chances là. Cela se peut. Et cela ne se pourra plus s'il est mis en scène et ballottée dès à présent.

Plus je vis, plus je prends en mépris l'impatience; c'est la mère des trois quarts des sottises. Que sert aussi à Changarnier, de faire un tel étalage de son humeur contre Berryer, Falloux, Molé, et même moi qui suis ici dans mon coin? Pourquoi nous fait-il attaquer tous les jours dans son journal, le Messager de l'Assemblée? Que ne ménage-t-il Berryer comme il ménage Thiers qu'il semblerait ne pas devoir ménager du tout puisqu'il soutient que, lui Changarnier, n'est-pas du tout Orléaniste, et puisque Thiers, est bien plus encore que Berryer opposé à sa candidature? Il ne faut pas être si agressif d'un côté et si timide de l'autre. Il ne faut pas surtout, quand on aspire à un grand résultat, se mettre mal patiemment avec les grands chefs, des grands partis pour n'être bien qu'avec les chefs des coteries dissidentes, comme M. Nettement ou tels autres, qui font beaucoup de bruit dans les journaux de peu d'abonnés ou dans les couloirs de l'Assemblée où l'on ne fait rien que bavarder, mais qui n'exercent en définitive aucune action réelle, ni sur les dispositions, des masses, ni sur les votes législatifs.

Je ne peux pas répéter les mêmes mots ; tout cela, c'est de l'impatience, de la boutade ; ce n'est pas de la politique. Changarnier peut avoir des chances éventuelles et qui, à un moment donné, peuvent devenir grandes ; et les galavaude, et les perd en voulant les fixer et les proclamer dès aujourd'hui. Il commet la même faute qu'il reproche à ceux qui lui demandent de se déclarer ouvertement et sur le champ pour Henri V. On sert aussi mal l'avenir de Changarnier, en disant aujourd'hui : " Changarnier est mon président. " qu'il servirait mal, lui-même l'avenir de Henri V en disant : " Henri V est mon roi. "

La correspondance de Lord Londonberry avec le Président sur Abdel Kader est fabuleuse d'impertinence et de niaiserie. Et c'est pour un chef d'Etat, une situation pitoyable que de se croire obligé d'y répondre si sérieusement. On sent là dessous les ménagements pour le grand salon de Park-Lane, dans le passé et peut-être aussi dans l'avenir. Toute cette affaire est parfaitement simple ; le général Lamoricière a fait une convention avec Abdel Kader; M. le duc d'Aumale l'a ratifiée. Ils étaient bien les maîtres d'accepter ce qu'Abdel Kader leur proposait et de lui donner leur parole; mais ils n'avaient nul droit d'engager la parole et la conduite du gouvernement. J'ai refusé de ratifier la parole de M. le Duc d'Aumale et du général Lamoricière. C'était mon droit, et j'ai dit dés lors et je maintiens aujourd'hui, que j'ai bien fait d'en user comme j'en ai usé. Que M. le Duc d'Aumale et le général Lamoricière usent le droit de se plaindre et de donner leur démission. Je le reconnais. Leur démission eût été pour moi un embarras ; mais je l'aurais certainement acceptée plutôt que de relâcher Abdel Kader. Je ne sais pas ce qu'ils ont écrit ; mais si lord Londonderry publie leurs lettres, ils n'ont qu'une chose à faire c'est de reporter sur moi la responsabilité du refus de ratification de la parole qu'ils avaient donnée. Ils seront dans la vérité des principes et des faits. Il leur restera, j'en conviens, l'embarras de n'avoir pas donné leur démission. Est-il vrai, comme le dit le Messager de l'Assemblée, que Lord Palmerston lui-même ait écrit au président pour Abdel Kader? Je ne puis le croire tant ce serait inconvenant. Je suppose que le messager se sera mépris et aura attribué à Lord Palmerston une des lettres du marquis de Londonderry.

10 heures et demie

Je suis bien aise que les légitimistes soient si décidés. Ils ont raison, comme honneur et comme succès. Adieu, Adieu. G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, Dimanche 5 octobre 1851, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1851-10-05

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/4089

Informations éditoriales

Date précise de la lettreDimanche 5 oct. 1851

DestinataireBenckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destinationParis

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVal-Richer (France)

Notice créée par Marie Dupond Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024